

recrute :

Un responsable d'exploitation « équipements et bâtiments »

**Poste à temps complet (35 h/semaine) à pourvoir
par un fonctionnaire ou CDD de droit public évolutif vers un CDI
Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} mars 2022**

CONTEXTE

La Communauté de communes du Pays de Fayence est gestionnaire de plusieurs bâtiments et équipements, le recrutement d'un responsable d'exploitation est indispensable pour la gestion de l'entretien, la maintenance, et la sécurité des bâtiments intercommunaux.

MISSION

Sous la responsabilité du directeur technique, le responsable d'exploitation est chargé de l'entretien et de la maintenance des équipements intercommunaux, de leur sécurité et de leur accessibilité. Il est le garant du bon déroulement des travaux en régie, de l'encadrement de l'équipe technique, souvent en lien étroit avec les autres services (et notamment les Sports, Finances et RH ...).

Il est un maillon essentiel de la fluidité des opérations et de la qualité du service rendu.

Missions principales

1. Entretien et maintenance des équipements intercommunaux

- Suivi des travaux et interventions en régie ou en marché
- Suivi des contrats périodiques (nettoyage des locaux, chauffage...)

2. Sécurité et accessibilité des bâtiments intercommunaux

- Assurer la maintenance des moyens de secours et de sécurité dans les bâtiments et équipements intercommunaux :
 - en les mettant en conformité avec la réglementation (incendie, contrôle périodique ERP),
 - en suivant leurs registres obligatoires,
 - en assurant la correction des anomalies constatées dans les rapports de contrôle : installations électriques, incendie, gaz, levage....
 - en assurant le suivi des contrôles techniques (chaufferies, alarmes incendies, extincteurs, électricité, ...) dans le cadre de la réglementation incendie et du code du travail,
 - en représentant de la collectivité aux commissions de sécurité et d'accessibilité des ERP,
 - Mise en œuvre de l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée) des bâtiments intercommunaux

3. Planification et organisation des travaux du Service Technique

- Centraliser les demandes émanant des différents services, et travailler en concertation avec les responsables afin de programmer les interventions,
- Gérer et coordonner l'exécution des travaux en hiérarchisant les tâches en fonction des contraintes liées à la sécurité, la réglementation, au calendrier, à la maintenance et à l'entretien technique des bâtiments, des équipements et des espaces verts,
 - Management de l'équipe d'agents techniques :
 - Elaboration des plannings de travail
 - Faire respecter les normes relatives à la sécurité et à la prévention des risques (port EPI...)
 - Assurer l'interface avec le directeur technique, les services administratifs (RH, finances, Direction), en transmettant les informations relatives aux absences, entretiens individuels, rapports d'incidents, factures...

4. Préparation et suivi des travaux confiés à des entreprises

En lien avec le directeur technique, le responsable d'exploitation pourra être chargé de piloter certains chantiers, et devra pour cela-

- Participer à l'élaboration des pièces techniques des marchés de travaux,
- Gérer, coordonner et contrôler la bonne exécution des chantiers sous la responsabilité du directeur technique, jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux pour les chantiers réalisés dans le cadre de marchés publics,

PROFIL

Compétences :

- savoir manager une petite équipe technique,
- savoir apprécier les besoins pour adapter les choix techniques et optimiser les coûts,
- savoir élaborer un planning d'opérations de travaux avec prise en compte des délais et prévisions,
- savoir coordonner l'exécution de travaux et représenter le maître d'ouvrage aux réunions de chantiers.
- savoir rédiger des comptes rendus et suivis administratifs de chantier, intégrer les outils informatiques de conception de dessin assistés par ordinateur (bâtiments),
- connaître les règles de signalisation, clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers et les faire appliquer,
- connaître la réglementation en termes de sécurité, d'accessibilité et d'hygiène,
- connaître le Code des marchés publics de travaux,
- savoir élaborer les pièces techniques d'un marché public lié aux travaux,
- savoir réceptionner des travaux et contrôler les pièces relatives à l'exécution du chantier,
- être garant de la bonne réalisation des travaux dans l'application du code des marchés publics

Qualités :

- sens de l'organisation, des responsabilités et des priorités,
- rigueur et réactivité
- sens relationnel
- adaptabilité et autonomie

Formations :

- Permis B exigé
- Habiletations appréciées :
 - CACES R 482 (catégorie A+C1) pour la conduite des engins de chantier
 - AIPR pour les chantiers proches des réseaux

CONDITIONS

35 h/semaine du L au V - CDD avec perspective de CDI selon les règles du droit public
Poste basé à Tassy (Tourrettes)

RÉMUNÉRATION

Si fonctionnaire : rémunération statutaire + régime indemnitaire (catégorie C ou B, grades d'adjoint technique ou technicien)

Si contractuel : CDD de droit public renouvelable

CANDIDATURE

CV et lettre de motivation à envoyer **avant le 28 janvier 2022**

-soit par courrier :

Service des Ressources Humaines - Communauté de communes du Pays de Fayence – Mas de Tassy –
1849 RD 19 – CS 80106 – 83440 TOURRETTES

-soit par courriel : rh@cc-paysdefayence.fr